

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h3	habitation multifamiliale	■																	
		p1	communautaire récréatif			■															
		u1	utilité publique légère				■														
		h5	projet intégré d'habitation				■														
		h4	habitation en commun	■(a)																	
		LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	6	12	0													
				Nombre de logements	max.	24	48	0													
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■	■																
		Jumelée																			
		Contiguë																			
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	3	3	--															
		Largeur minimum	(m)	10	10	--															
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m ²)	100	100	--															

TERRAIN		Superficie minimum	(m ²)	1000	8000	--														
		Largeur minimum	(m)	50	50	--														
		Profondeur minimum	(m)	45	45	--														

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	6	6	--														
		Avant maximum	(m)	--	--	--														
		Latérale minimum	(m)	6	6	--														
		Total des deux latérales minimum	(m)	12	12	--														
		Arrière minimum	(m)	10	10	--														
		Espace naturel	(%)	30	30	--														
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	0,3	--														
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--	--														
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--	--														

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)	(2)																
			(3)																
			(4)																

ZONE:	Hc 274
Résidentielle de forte densité	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :
(a) uniquement permis une maison de retraite

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 8.3.10 - Services communs dans un bâtiment multifamilial ou une maison de retraite
(2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
(3) Art. 14.1.6 - Disposition spéciale applicable à certains projets intégrés d'habitation
(4) Un projet intégré d'habitation doit comprendre au moins 2 bâtiments principaux. Le nombre maximum de logement est fixé à 48 pour un projet intégré d'habitation

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme